

ACTION SOCIALE : CRISE MEDICALE ET FINANCIERE

Le CCAS s'est réuni le 7 décembre 2020.

Un point a été fait sur l'action sociale 2020 dans un contexte sanitaire particulier et le Budget 2021 a été voté.

Contexte sanitaire

La crise sanitaire a eu un impact important sur l'ensemble des secteurs de l'action sociale :

- Associations locales et nationales : réduction d'activité / annulations de projets.
- Restauration : baisse du nombre de repas sur les sites et augmentation des tickets restaurant pour compenser les fermetures des restaurants locaux conventionnés.

Réduction du budget

Le budget présenté en CCAS (7 000 000) est la résultante de 3 facteurs :

- La crise financière (chute des recettes par la baisse du trafic) a obligé la DGAC à faire des coupes budgétaires (formation, investissement, missions, etc...).
- **600 000 euros sont retirés de l'Action Sociale pour être affectés à la mutuelle (MGAS). Cette décision a été prise unilatéralement par la DGAC** pour abonder la mutuelle comme il était prévu de le faire dans le protocole avant la crise sanitaire et financière.
- Une baisse prévisible de l'activité des associations et des CLAS compte tenu du contexte sanitaire.
- Une augmentation importante du coût de la restauration (+ 600 000) : une réflexion sur la restauration sera lancée en 2021. **FO défendra la non augmentation du reste à charge pour l'agent.**

De ce fait, le budget du CCAS est réduit de 1 200 000 euros.

FO a défendu un budget équilibré entre les besoins associatifs, le PIB (Prêt Immobilier Bonifié), les besoins en berceaux et les charges obligatoires. Une réserve de 200 000 euros est prévue pour répondre à des besoins associatifs en cours d'année ou de PIB.

Pour tout renseignement contactez les représentants FO du CCAS

Sylvie BRIGNON : sbrignon@orange.fr

Isabelle ESPANET : isabelle.espanet@gmail.com

Jean-Luc MALLET : jean-luc.mallet@aviation-civile.gouv.fr

Pierre MEYBON : fopierre@aol.com

BONNES FETES !

